

Aigre, le 1er décembre 2015

La Principale
Stéphanie Voisin
aux
Parents d'élèves de 6^{ème}

La Principale
Direction

L'enseignement de la natation fait partie du programme d'Education Physique et Sportive du collège.

Pour cette année, nous avons obtenu un créneau à la piscine couverte de Ruffec et le conseil général prend à sa charge la partie financière.

A partir du lundi 04 janvier 2016, les élèves de sixième bénéficieront de 10 séances de natation (jusqu'au 4 avril inclus).

Dossier suivi par
Stéphanie VOISIN

Le premier jour tous les élèves passeront un test pour déterminer leur niveau. A la suite de ce test des groupes seront constitués.

Téléphone
05.45.21.11.21

Les cours sont obligatoires (sauf certificat médical) et votre enfant devra disposer des affaires suivantes :

Fax
05.45.21.28.17

- un maillot de bain (une pièce pour les filles et slip de bain pour les garçons, les caleçons sont interdits)
- un bonnet de bain
- une serviette de toilette
- un sac plastique pour les affaires mouillées.

Mél
Ce.0160001p@ac-poitiers.fr

Nous vous conseillons de bien vous assurer que votre enfant a pris un solide petit déjeuner.

Adresse
1, rue du renclos
16140 AIGRE

De même, je me dois de vous rappeler que le règlement intérieur du collège s'applique lors de ces sorties. Donc tout objet électronique (type MP3, MP4...) ainsi que les téléphones portables sont interdits. De plus, chaque année, un grand nombre d'affaire est oublié dans les vestiaires de la piscine. En cas d'oubli ou perte d'affaire, le collège ne peut être tenu pour responsable.

Nous vous remercions de votre collaboration et comptons sur vous et sur votre enfant pour la réussite de cette initiative.

La Principale,

La Principale VOISIN

